

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

Exercice clos le 31 décembre 2009

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2009 sur :

- le contrôle des comptes annuels de l'association C.R.E.A.I. tels qu'ils sont joints au présent rapport,
- la justification des appréciations,
- les vérifications et informations spécifiques prévues par la loi.

Les comptes annuels ont été arrêtés par votre Conseil d'Administration. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

I - OPINION SUR LES COMPTES ANNUELS

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes annuels. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'Association à la fin de cet exercice.

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur le changement de méthode de calcul de la provision pour départ à la retraite désormais calculée pour l'ensemble des salariés.

II – JUSTIFICATION DES APPRECIATIONS

En application des dispositions de l'article L.823-9 du Code de commerce relatives à la justification des appréciations, nous portons à votre connaissance les éléments suivants :

Equilibre de fonctionnement

Dans le cadre de notre mission, nous nous sommes assurés de la continuité d'exploitation de votre Association en nous appuyant, d'une part, sur le retour à l'équilibre du budget 2010 grâce à des mesures portant à la fois sur la hausse des produits et la diminution des charges et, d'autre part, sur le niveau de fonds propres et de fond de roulement permanent. Nous nous sommes assurés de la validité des hypothèses retenues.

Conseil technique et études – coupure d'exercice

Nous nous sommes assurés de la réalité et de l'exhaustivité des prestations vendues sur l'exercice, de la conformité aux conventions conclues et de leur correct rattachement à l'exercice en fonction de l'avancement des prestations réalisées.

Charges de fonctionnement – Provision Indemnité de fin de carrière

Nous avons effectué une revue analytique des principales charges de fonctionnement et avons notamment validé la conformité des charges de personnel, par rapprochement avec les déclarations sociales.

Par ailleurs, nous avons examiné le traitement comptable des indemnités de départ à la retraite ainsi que le calcul de la provision estimée pour l'ensemble du personnel.

III - VERIFICATIONS ET INFORMATIONS SPECIFIQUES

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

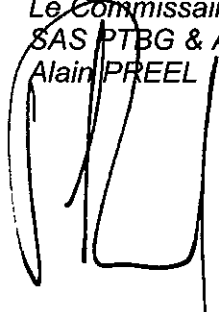
A l'exception de l'incidence des faits exposés ci-dessus, nous n'avons pas d'autres observations à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport du Conseil d'Administration et dans les documents adressés aux membres de l'Assemblée Générale sur la situation financière et les comptes annuels.

Fait à Colombelles, le 5 juin 2010

Le Commissaire aux comptes

SAS PTBG & Associés

Alain PREEL



RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES CONVENTIONS

Exercice clos le 31 décembre 2009

En notre qualité de Commissaire aux comptes de votre Association, nous vous présentons notre rapport sur les conventions visées à l'Article L.612-5 du Code de Commerce dont nous avons été avisées.

Il ne nous appartient pas de rechercher l'existence de conventions, mais de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données, les caractéristiques et les modalités essentielles de celles dont nous avons été avisés, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien-fondé. Il vous appartient d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions en vue de leur approbation.

Conventions conclues au cours de l'exercice

Ces conventions sont présentées dans le tableau I du présent rapport :
Les personnes concernées par ces conventions sont indiquées dans le tableau III du présent rapport.

Tableau I :

Conventions conclues avec	Désignation	Montants en Euros comptabilisés au 31/12/09	
		Charges	Produits
Convention pluriannuelle d'assistance informatique			
Association CROP	Convention d'assistance informatique signée le 1 ^{er} janvier 2009.		7.410 €
Convention pluriannuelle d'assistance informatique			
Association Foyers de Cluny	Convention d'assistance informatique signée le 1 ^{er} janvier 2009 pour l'ESAT Foyers de Cluny.		3.234 €
Association Foyers de Cluny	Convention d'assistance informatique signée le 1 ^{er} janvier 2009 pour l'ESAT Hélène MAC DOUGALL.		4.850 €
Convention pluriannuelle d'assistance informatique			
Association APRES	Convention d'assistance informatique signée le 1 ^{er} janvier 2009.		2.560 €
Convention pluriannuelle d'assistance informatique			
Association ADSEAM	Convention d'assistance informatique signée le 1 ^{er} janvier 2009.		10.644 €
Convention d'assistance technique			
Association ACAIS	Convention d'assistance technique signée le 30 mai 2009 ayant pour objet le projet associatif de l'association.		4.000 €

Conventions conclues avec	Désignation	Montants en Euros comptabilisés au 31/12/09	
		Charges	Produits
Convention de formation professionnelle			
Association ACAIS	Convention de formation professionnelle signée le 9 octobre 2009 ayant pour objet la contractualisation pluriannuelle prévue par le décret n°2003-1010 du 22 octobre 2003.		5.200 €
Convention de formation			
Association APAJH	Convention de formation signée le 24 août 2009 ayant pour objet le projet de services.		2.500 €
Convention de mise à disposition de personnel			
Association ORS	Par convention du 28 mai 2009, L'ORS a mis à disposition du CREAL un salarié exerçant les fonctions de comptable.		6.362 €
Convention pluriannuelle d'assistance informatique			
Association APAJH	Convention pluriannuelle d'assistance informatique.		11.317 €

Conventions approuvées au cours d'exercices antérieurs dont l'exécution s'est poursuivie durant l'exercice

Par ailleurs, nous avons été informés que l'exécution des conventions suivantes, approuvées au cours d'exercices antérieurs, s'est poursuivie au cours du dernier exercice.

Ces conventions sont présentées dans les tableaux II du présent rapport :

Les personnes concernées par ces conventions sont indiquées dans le tableau III du présent rapport.

Tableau II :

Conventions conclues avec	Désignation	Montants en Euros comptabilisés au 31/12/09	
		Charges	Produits
Convention de formation			
Association AAJB	Convention de formation signée le 31 mai 2008 ayant pour objet l'évaluation interne.		6.400 €
Convention de formation			
Association des Foyers de Cluny	Convention de formation signée le 16 septembre 2008 et ayant pour objet l'évaluation interne.		8.000 €
Convention de formation			
Association APAJH	Convention de formation signée le 21 mai 2008 ayant pour objet l'évaluation interne.		5.000 €
Association ACAIS	Convention de formation signée le 26 septembre 2008 ayant pour objet la formation des responsabilités.		2.700 €
Ligue de l'enseignement	Convention d'assistance technique signée le 11 décembre 2008 ayant pour objet l'évolution du projet du SESSAD André BORDEREAU		3.400 €

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimé nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des Commissaires aux comptes relative à cette mission. Ces diligences ont consisté à vérifier la concordance des informations qui nous ont été données avec les documents de base dont elles sont issues.

Tableau III : Personnes concernées par les conventions

	CREAI	Association des foyers de Cluny	Association APRES	Association ADSEAM	Association ACAIS	Association APAJH
Christian PIELOT	Représente l'Association des Foyers de Cluny, administrateur du CREAI	Administrateur				
Jean-Patrick CLEMENT	Représente l'Association APRES, administrateur du CREAI		Directeur			
Jean-Pierre MARIE	Représente l'Association ADSEAM, administrateur du CREAI			Directeur		
Alain CARTEL	Président				Administrateur	
Madame DEBARRE	Représente l'Association APAJH, administrateur du CREAI					Directrice

	CREAI	Association ORS	Association AAJB	Ligue de l'enseignement
Dominique BEYNIER	Représente l'Association ORS, administrateur du CREAI	Président		
Jean-Marie RABO	Représente l'Association AAJB, administrateur du CREAI		Administrateur	
Bertrand MADELAINE et Eugène LAFORGE	Représentent Ligue de l'enseignement, administrateur du CREAI			Administrateurs

Fait à Colombelles, le 5 juin 2010
 Le Commissaire aux comptes
 SAS PTBG & Associés
 Alain PREEL

Bilan propre DC 2003-1010 (résultat non affecté) ACTIF- CREAL

ACTIF	Montant Brut 31/12/2009	Amort. et Prov. 31/12/2009	Montant Net N	Montant Net 31/12/2008
ACTIF IMMOBILISE				
Immobilisations incorporelles :				
Frais d'établissement	21 135,00	1 091,98	20 043,02	20 465,72
Autres immobilisations incorporelles	36 964,93	36 964,93		
Immobilisations incorporelles en cours				
Immobilisations corporelles :				
Terrains				
Constructions	839 286,56	262 139,85	577 146,71	605 797,85
Installations techniques, matériels et outillage	242,79	242,79		
Autres immobilisations corporelles	350 986,58	321 587,27	29 399,31	27 469,74
Immobilisations corporelles en cours				
Immobilisations Financières :				
Participations et créances rattachées à des participations				
Autres titres immobilisés	6 984,04		6 984,04	6 984,04
Prêts				70,00
Autres immobilisations financières	6 897,00		6 897,00	6 897,00
TOTAL I	1 262 496,90	622 026,82	640 470,08	667 684,35
Comptes de liaison (1)				
TOTAL II				
ACTIF CIRCULANT				
Stocks et en-cours :				
Matières premières et fournitures				
Autres approvisionnements				
En-cours de production (biens et services)				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				
Avances et acomptes versés sur commandes				
Créances (2) :				
Créances redevables et comptes rattachés (3)	109 590,63		109 590,63	137 441,50
Autres créances	17 174,82		17 174,82	22 180,60
Valeurs mobilières de placement	159 382,68		159 382,68	78 734,88
Disponibilités	4 128,42		4 128,42	153 021,40
Charges constatées d'avance	5 661,09		5 661,09	947,68
TOTAL III	295 937,64		295 937,64	392 326,06
Charges à répartir sur plusieurs exercices IV				
Primes de remboursement des obligations V				
Ecart de conversion (actif) VI				
TOTAL ACTIF (I + II + III + IV + V + VI)	1 558 434,54	622 026,82	936 407,72	1 060 010,41
(1) Un tableau annexé à ce bilan doit détailler les différents comptes de liaison relatifs à l'investissement, à l'exploitation et à la trésorerie pour cet établissement entre cet établissement et les autres établissements et services concernés.				
(2) Dont à moins d'un an : Dont à plus d'un an :				
(3) Dont créances mentionnées à l'article R.314-96 du CASF.				

PASSIF	Montant Net 31/12/2009	Montant Net 31/12/2008
FONDS PROPRES		
Fonds associatifs sans droit de reprise	376 680,23	376 680,23
Fonds associatifs avec droit de reprise		
Dons et legs		
Subventions d'investissement sur biens renouvelables		
Réserves :		
Excédents affectés à l'investissement		
Réserves de compensation		
Excédents affectés à la couverture du besoin en fonds de roulement		
Autres réserves	213 387,49	213 387,49
Report à nouveau :	-404 357,46	-281 618,99
Report à nouveau (gestion non contrôlée)	-404 357,46	-281 618,99
Dépenses refusées par l'autorité de tarification ou inopposables aux financeurs		
Résultat sous contrôle de tiers financeurs		
Dépenses non opposables aux tiers financeurs		
Résultat de l'exercice (excédent ou déficit) (1)	-43 881,49	-122 738,47
Subventions d'investissement sur biens non renouvelables	124 933,62	127 568,43
Provisions réglementées :		
Couverture du besoin en fonds de roulement		
Amortissements dérogatoires et provisions pour renouvellement des immobilisations		
Réserves des plus-values nettes d'actif		
Droit des propriétaires		
TOTAL I	266 762,39	313 278,69
Comptes de liaison		
TOTAL II		
Provisions pour risques	6 518,23	16 693,73
Provisions pour charges		
Fonds dédiés		
TOTAL III	6 518,23	16 693,73
DETTES (3)		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (2)	510 672,85	529 300,05
Emprunts et dettes financières divers (3)		
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
Redevables créditeurs		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés (4)	20 345,97	11 038,60
Dettes sociales et fiscales	86 773,28	83 019,42
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes (5)		1 578,95
Produits constatés d'avance	45 335,00	105 100,97
TOTAL IV	663 127,10	730 037,99
Ecart de conversion (passif)		
TOTAL V		
TOTAL PASSIF (I+II+III+IV+V)	936 407,72	1 060 010,41
(1) Dont compte 1201 : ... et compte 1291 : ... résultats sous contrôle de tiers financeurs.		
(2) Dont concours bancaires courants et soldes créditeurs de banques :		
(3) En particulier : cautions versées par les résidents à leur entrée dans l'établissement.		
(4) Dont à plus un an : Dont à moins un an :		
(5) Dont fonds des majeurs protégés :		

Compte de résultat M22 (résultat non affecté) CHARGES - CREA
Dossier : CREA - CREA - Périodes de : 01/2009 à 12/2009

CHARGES	Exercice 2009	Exercice 2008
CHARGES D'EXPLOITATION		
Achats de marchandises		
Variation de stock		
Achats de matières premières et fournitures		
Variation de stock		
Achats d'autres approvisionnements		
Variation de stock		
Achats non stockés de matières et fournitures	15 502	10 201
Services extérieurs et autres	112 490	77 204
Impôts, taxes et versements assimilés :		
- sur rémunérations	25 194	32 076
- autres	9 313	10 386
Charges de personnel :		
- salaires et traitements	309 770	291 992
- charges sociales	126 040	135 438
Dotations aux amortissements et provisions :		
Dotations aux amortissements :		
- des immobilisations	39 978	42 068
- des charges d'exploitation à répartir		
Dotations aux provisions :		
- sur actif circulant		
- pour risques et charges d'exploitation	6 518	2 098
Autres charges	2 014	
TOTAL I	646 820	601 464
CHARGES FINANCIERES		
Dotations aux amortissements et aux provisions		
Intérêts et charges assimilées	23 821	24 837
Différences négatives de change		
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
TOTAL II	23 821	24 837
CHARGES EXCEPTIONNELLES		
Sur opérations de gestion		
Exercice courant		126
Exercices antérieurs	1 535	1 955
Sur opérations en capital	1 786	
Dotations aux amortissements et aux provisions :		
- dotations aux provisions réglementées destinées à la couverture du B.F.R.		
- dotations aux provisions réglementées pour renouvellement des immobilisations		
- dotations aux provisions réglementées : réserves des plus-values nettes d'actif		
- dotations aux autres provisions réglementées		
Engagements à réaliser sur ressources affectées		
Impôts sur les sociétés		
TOTAL III	3 322	2 081
TOTAL DES CHARGES	673 963	628 382
RESULTAT CREDITEUR = Excédent		
TOTAL GENERAL (I + II + III)	673 963	628 382

Compte de résultat M22 (résultat non affecté) PRODUITS-CREAI
Dossier : CREAI - CREAI - Périodes de : 01/2009 à 12/2009

PRODUITS	Exercice 2009	Exercice 2008
PRODUITS D'EXPLOITATION		
Ventes de marchandises		
Production vendue :		
- prestations de services	425 799	329 285
- divers	126	25
Production stockée ou déstockage de production		
Production immobilisée		
Dotations et produits de tarification		
Subventions d'exploitations et participations	110 600	110 300
Reprises sur amortissements et provisions	16 694	
Transferts de charges	741	
Autres produits	63 200	55 709
TOTAL I	617 160	495 319
PRODUITS FINANCIERS		
De participations et des immobilisations financières		
Revenus des valeurs mobilières de placement, escomptes obtenus et autres produits financiers	868	4 910
Reprises sur provisions		
Transferts de charges		
Différences positives de change		
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement		
TOTAL II	868	4 910
PRODUITS EXCEPTIONNELS		
Sur opérations de gestion	2 448	
- exercices antérieurs	5 155	2 780
Sur opérations en capital	4 450	2 635
Reprises sur provisions :		
- reprises sur provisions réglementées destinées à la couverture du B.F.R.		
- reprises sur provisions réglementées pour renouvellement des immobilisations		
- reprises sur provisions réglementées : réserves des plus-values nettes d'actif		
- reprises sur autres provisions		
Report des ressources non utilisées des exercices antérieurs		
Transferts de charges		
TOTAL III	12 054	5 415
TOTAL DES PRODUITS	630 081	505 643
RESULTAT DEBITEUR = Déficit	43 881	122 738
TOTAL GENERAL (I + II + III)	673 963	628 382

ANNEXE

REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité d'exploitation,
- indépendance des exercices,

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

La rémunération des trois personnes physiques ayant la délégation la plus importante s'élève à 62 670 €

COMPLEMENTS D'INFORMATION SUR LES COMPTES DE BILAN ACTIF

ACTIF IMMOBILISE

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant les modes linéaire ou dégressif en fonction de la durée de vie prévue.

<u>Entrées :</u>	- Achat photocopieur pour :	12 885 €
	- Achat 2 ordinateurs pour :	1 735 €
<u>Sorties :</u>	- Cession photocopieur pour :	9 078 €

Tableau de variation des immobilisations

	Immobilisations Incorporelles	Immobilisations Corporelles	Immobilisations Financières	TOTAL
I- VALEURS BRUTES 31/12/08	58 100	1 184 974	13 951	1 257 025
Augmentation	0	14 620	0	14 620
Diminution	0	9 078	70	9 148
Situation au 31/12/09	58 100	1 190 516	13 881	1 262 497
II- AMORTISSEMENTS 31/12/08	37 634	551 706	0	589 340
Augmentation	423	39 555		39 978
Diminution	0	7 291		7 291
Situation au 31/12/09	38 057	583 970	0	622 027
III- VALEUR NETTE (I-II)	20 043	606 546	13 881	640 470

Les immobilisations financières se décomposent comme suit :

- Titres de participation consécutifs à l'emprunt contracté auprès du Crédit Coopératif pour : 6 984 €
- Dépôt et cautionnement versé au Crédit Coopératif pour : 6 897 €

CREANCES ET AUTRES

ETAT DES CREANCES	TOTAL	1 an au plus	+ de 1 an
Créances clients	109 591	109 291	
Autres créances	17 175	17 175	
Charges constatées d'avance	5 661	5 661	
TOTAL	132 427	132 126,82	0
Montant des prêts en cours d'exercice	Accordé Remboursé		

- Les créances clients s'élèvent à : 80 212 €
- Les factures à établir à la somme de : 29 378 €
- Les autres créances représentent des remboursements ou produits à recevoir pour : 17 175 €

PLACEMENTS FINANCIERS

Les intérêts comptabilisés représentent :

- la plus-value des valeurs mobilières de placement du Crédit Coopératif pour : 683 €
- les intérêts du livret d'épargne de la Caisse d'Epargne pour : 66 €
- la plus-value latente au 31 décembre 2009 des valeurs mobilières de placement du Crédit Coopératif s'élève à : 80 €

CHARGES CONSTATEES D'AVANCE

Les charges constatées d'avance sont constituées par :

- Primes d'assurance pour : 4 494 €
- Location machine à affranchir pour : 449 €
- Factures diverses pour : 718 €

COMPLEMENTS D'INFORMATION SUR LES COMPTES DE BILAN PASSIF**SUBVENTION D'INVESTISSEMENT**

Subvention exceptionnelle et non renouvelable
du Conseil Régional de Basse-Normandie pour :

124 934 €

Tableau de variation des subventions d'investissement

		TOTAL
I- VALEURS BRUTES 31/12/08		131 740
Augmentation		0
Diminution		0
Situation au 31/12/09		131 740
II- REPRISE SUR SUBVENTION AU 31/12/08		4 172
Augmentation		2 635
Diminution		0
Situation au 31/12/09		6 807
III- VALEUR NETTE (I-II)		124 934

PROVISIONS POUR DEPART A LA RETRAITE

La méthode utilisée cette année est différente des années précédentes.

Elle est basée sur l'indemnité réellement due au moment du départ en retraite de chacun des salariés proratée par le nombre d'années restant à effectuer.

Le total des droits acquis au 31 décembre 2009 pour l'ensemble
des salariés (charges comprises) s'élève à :

6 518 €

Suivant la convention Collective 66, les droits sont

1 mois	après 10 ans
3 mois	après 15 ans
6 mois	après 25 ans

Provision Indemnités Départ en Retraite	Montant en début d'exercice	Reprise de l'exercice	Montant de l'exercice	Montant en fin d'exercice
	16 694 €	-16 694 €	6 518 €	6 518 €

NB : la provision faite en 2008 comprenait l'indemnité de départ en retraite de Madame Nicole Anne

CHARGES A PAYER

Elles se décomposent comme suit :

- Dettes fournisseurs pour : 20 346 €
- Dettes fiscales et sociales du 4ème trimestre pour : 80 060 €

- Dettes fiscales sur indemnités de départ à la retraite pour :

6 713 €

ETAT DES DETTES	TOTAL	1 an au plus	de 1 à 5 ans	de + 5 ans
Dettes financières	510 673	19 068	109 460	382 145
Dettes fournisseurs	20 346	20 346		
Dettes Fiscales et sociales	86 773	86 773		
Autres Dettes	0	0		
Produits constatés d'avance	45 335	45 335		
TOTAL	663 127	171 522	109 460	382 145
Emprunts en cours d'exercice	Souscrits Remboursé			

PRODUITS CONSTATES D'AVANCE

Les produits constatés d'avance sont constitués par :

- Règlement ddas 50 pour :	18 800 €
- Réglements assistance technique pour :	19 500 €
- Réglements d'études pour :	6 900 €
- Factures diverses pour :	135 €